

PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue dans les bureaux administratifs d'Énercycle (390, boulevard de la Gabelle), le **vendredi, vingt-troisième jour du mois de mai deux mille vingt-cinq (23 mai 2025), DIX HEURES TRENTE-TROIS (10 H 33)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Claude Boulanger, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux (participation à distance)

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières (participation à distance)

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2025-05-5926

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2025
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2025
6. Approbation des directives et des ordres de changement
7. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
8. Collecte mécanisée et transport des branches des écocentres (DDP-2025-388)
9. Collecte et transport de matières recyclables pour la Ville de Shawinigan (secteurs Shawinigan-Sud, Saint-Georges-de-Champlain, Saint-Gérard-des-Laurentides et Saint-Jean-des-Piles) (OS-979)
10. Radiations de créances
11. Achat d'un agitateur pour l'usine des boues de fosses septiques (DDP-2025-402)

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

12. Services de communications afférents à la phase 2 du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2025-407)
13. Contrat de location de la partie est du LES de Saint-Étienne-des-Grès – Cellules photovoltaïques – Autorisation de signature
14. Addenda au contrat avec Récupération Mauricie S.E.N.C. – Autorisation de signature
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5927

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/SÉANCE ORDINAIRE DU
25 AVRIL 2025**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 25 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5928

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2025**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 13 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5929

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2025-05-5930 CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d’office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d’approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de mai 2025, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier et en ajoutant une page 4 de 4 concernant l’employé numéro 1305.

Adoptée à l’unanimité

Rés.: 2025-05-5931 COLLECTE MÉCANISÉE ET TRANSPORT DES ÉCOCENTRES (DDP-2025-388)

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour la collecte mécanisée et le transport des branches des écocentres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d’octroyer le contrat DDP-2025-388 à l’entreprise Transport J.Y. Martel inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix et ce, rétroactivement au 1^{er} mai 2025.

Adoptée à l’unanimité

Rés.: 2025-05-5932 COLLECTE ET TRANSPORT DE MATIÈRES RECYCLABLES POUR LA VILLE DE SHAWINIGAN (SECTEURS SHAWINIGAN-SUD, SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN, SAINT-GÉRARD-DES-LAURENTIDES ET SAINT-JEAN-DES-PILES) (OS-979)

ATTENDU les prix soumis suite à un appel d’offres public pour la collecte et le transport de matières recyclables pour la Ville de Shawinigan :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Gestion sanitaire David Morin (GSDM)	312 936,00 \$
Gaudreau environnement	321 794,85 \$
Récupération Tersol	385 302,45 \$
9386-0120 Québec inc.	299 590,20 \$
GFL environmental inc.	476 076,90 \$
Service Ricova inc.	539 469,45 \$

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat OS-979, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise 9386-0120 Québec inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5933

RADIATIONS DE CRÉANCES

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 13 mai 2025 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 969,87 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5934

**ACHAT D'UN AGITATEUR POUR L'USINE DES BOUES DE
FOSSES SEPTIQUES (DDP-2025-402)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour l'achat d'un agitateur pour l'usine des boues de fosses septiques :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-402 à l'entreprise Omnifab, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5935

**SERVICES DE COMMUNICATIONS AFFÉRENTS À LA
PHASE 2 DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (DDP-2025-407)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour des services de communications afférents à la phase 2 du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès :

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-407, à l'entreprise transfert Environnement et société, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier ainsi que la cheffe de service des communications à signer tous documents afférents au présent octroi.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5936

**CONTRAT DE LOCATION DE LA PARTIE EST DU LES DE
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS – CELLULES
PHOTOVOLTAÏQUES – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la signature d'un bail locatif avec Valeco Energie Québec inc. substantiellement conforme au projet de bail daté du 15 mai 2025.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tous documents afférents à cettedite entente.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tous documents permettant d'harmoniser, le cas échéant, les obligations d'Énercycle envers de Terreau Biogaz, société en commandite (SEC) et les obligations d'Énercycle envers Valeco Energie Québec inc.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5937

**ADDENDA AU CONTRAT AVEC RÉCUPÉRATION
MAURICIE S.E.N.C. – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer pour et au nom d'Énercycle, un addenda substantiellement conforme à un projet d'addenda daté du 21 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2025-05-5938

**CONVENTION DIRECTE ENTRE WBC1, ÉNERCYCLE ET
SELKIRK ADVISORY GROUP INC. – AUTORISATION DE
SIGNATURE**

ATTENDU qu'Énercycle et Waga Énergie Canada Inc. ont conclu une convention de bail datée du 19 mai 2021, tel que cédée par Waga à WBC1 S.E.C. (WBC1), en vertu d'un premier amendement daté du 2 et du 3 avril 2025 ;

ATTENDU qu'Énercycle et Waga ont conclu un contrat d'achat-vente de biogaz daté du 19 mars 2021, tel qu'amendé par un premier amendement daté du 26 mai 2022 et par un deuxième amendement daté du 2 et 3 avril 2025 et tel que cédé par Waga à WBC1 en vertu d'un troisième amendement daté du 30 mai 2025 aux termes duquel WBC1 achète à Énercycle et Énercycle vend à WBC1 le biogaz généré par le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès ;

ATTENDU qu'afin de permettre l'entrée en vigueur d'une convention de crédit au bénéfice de WBC1, il est demandé à Énercycle de consentir à une convention directe entre WBC1, Énercycle et Selkirk Advisory Group inc., et ce, afin de permettre au prêteur, Selkirk Advisory Group inc., d'être informé en cas de problème ou de défaut lié au contrat daté du 19 mars 2021 ou au bail daté 19 mai 2021 et d'avoir ainsi un droit d'intervenir pour corriger la situation et d'éviter que ledit contrat ou ledit bail soit résilié par Énercycle.

En conséquence, il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la signature d'une convention entre WBC1, Énercycle et Selkirk Advisory Group inc., et ce, afin de permettre au prêteur, Selkirk Advisory Group inc., d'être informé en cas de problème ou de défaut lié au contrat du 19 mars 2021 ou au bail du 19 mai 2021 et d'avoir un droit d'intervenir pour corriger la situation afin d'éviter ainsi la résiliation par Énercycle que dudit contrat ou dudit le bail.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tous documents afférents à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2025-05-5939

**MODIFICATION AU CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration d'Énercycle afin de tenir une séance ordinaire le vendredi 10 octobre 2025 plutôt que le vendredi 17 octobre 2025, ainsi qu'une séance ordinaire le vendredi 7 novembre 2025 plutôt que le vendredi 21 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-05-5940

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu de lever l'assemblée à dix heures trente-six (10h36).

Adoptée à l'unanimité

Signé par :

E9F247B404DF4FF...

SECRÉTAIRE